

Négociations salariales 2008

+ 2,96 % pour tous

La Fep dit oui

► Au 1^{er} septembre 2008

Création d'un point spécifique Fnogec :
56,30 € (54,68 € pour la Fonction
publique).

Cela représente une augmentation de
2,96 %, soit 1,62 € de plus par point
d'indice. En guise de comparaison,
c'est l'augmentation du point de la
Fonction publique depuis juillet 2005.

Exemples

- A l'indice 298, vous gagnerez 40,15 €
de plus par mois.
- A l'indice 406, vous gagnerez 54,70 €
de plus par mois.

Le travail permettant
de définir les
classifications et
les conséquences
salariales va se
poursuivre jusqu'à
l'été 2009.

Venez rencontrer
les militants de la
Fep-CFDT. Pour faire
avancer la réflexion,
votre contribution
est importante.

Avec la CFDT, restons vigilants
pour obtenir une juste
amélioration de nos salaires.

[RESPECTÉS]

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix. des actes
Formation et
Enseignement Privés